



Revue électronique internationale
www.sens-public.org

Lycanthropie (Itinéraire pour un roman) *Licantropía (Itinerario para una novela)*

JOSÉ GIMÉNEZ CORBATÓN

Résumé: *Lycanthropie (Itinéraire pour un roman)* est une longue histoire faite de vrais et de faux documents. De voix de personnages dont celle du romancier lui-même. D'itinéraires réels et d'itinéraires littéraires. De vrais manuscrits et de manuscrits inventés. De lettres authentiques et de fictions en forme de lettres. De contes, de confessions, d'invectives, de pamphlets, de vaudevilles, de photographies faites de mots et de vraies photographies. L'ensemble est un puzzle, un artéfact complexe qui appelle la complicité du lecteur et que l'auteur a conçu pour recréer la vie et l'œuvre d'un auteur maudit, Petrus Borel, une époque, une ville et une situation. *Lycanthropie (Itinéraire pour un roman)* a quelque chose d'un manifeste intellectuel. Dans le fragment choisi, Petrus, entouré d'amis –Liszt, Victor Hugo, Théophile Gautier et Jean-Louis (personnage sorti de l'œuvre de Petrus, que l'auteur du roman fait passer pour réel)-, évoque, alors que la peste dévaste Paris, le supplice de Damiens. L'énumération des tourments infligés par Louis XV au bourgeois de Arras sert à Petrus (et à l'auteur) pour faire un plaidoyer contre la Monarchie.

Resumen: *Licantropía (Itinerario para una novela)* es una larga narración hecha de documentos verdaderos y de falsos documentos. De voces de personajes, entra las que se cuenta la del propio novelista. De itinerarios vitales y de itinerarios literarios. De manuscritos reales y de manuscritos inventados. De cartas auténticas y de ficciones en forma de cartas. De cuentos, de confesiones, de exabruptos, de panfletos, de vodeviles, de fotos hechas de palabras y de fotos verídicas. El conjunto es un puzzle, un complejo artefacto que exige la complicidad del lector, y que el autor ha ideado para recrear la vida y la obra de otro autor maldito, Petrus Borel, y una época, y una ciudad, y un posicionamiento. *Licantropía (Itinerario para una novela)* tiene algo de manifiesto intelectual. En el fragmento elegido, Petrus, rodeado de amigos –Liszt, Victor Hugo, Théophile Gautier o Jean-Louis (personaje extraído de la obra de Petrus, que el autor de la novela hace pasar por real)-, evoca, mientras la peste sacude los cimientos de París, el suplicio de Damiens. La narración de los tormentos infligidos por Luis XV al ciudadano de Arras le sirve a Petrus (y al autor) para perpetrar un alegato contra la Monarquía.

[Texte original en espagnol à Sens public.](#)

Lycanthropie (Itinéraire pour un roman)

José Giménez Corbatón

Ce soir là, chez Antoinette, Liszt, invité par Hugo, jouait au piano « la Marche au supplice » de *la Symphonie fantastique* de Berlioz. Ce dandy hongrois s'agitait dans une longue et sombre redingote qui le recouvrait comme du papier froissé. De son costume émergèrent ses bras et son cou, ressemblant aux extrémités filiformes d'un cœur imbibé de musique. Dehors, dans la rue, hommes, femmes, enfants mouraient enflammés, et laissaient sur le trottoir les traces de leurs pustules empoisonnées. Liszt jouait « la Marche au supplice » pendant que nous imaginions tous les morts de Paris, ceux de la Révolution, ceux qui rentraient encore en traînant leurs corps enroulés dans des linceuls de neige et de soleil depuis la steppe russe, les thalwegs de Bailén ou de Saragosse, ceux qui avaient couvert la distance qui sépare le Palais-Royal de la Bastille.

Je regardai Petrus. Il fumait en silence, aux côtés d'Antoinette et de l'ange nacré, comme Gautier surnommait Gabrielle, qui dormait dans le giron de sa mère.

Il m'a semblé qu'il n'écoutait pas le piano de Liszt.

A la fin du morceau, le Hongrois se dirigea vers lui, le sortant brusquement de ses pensées :

- Petrus, Hugo m'a laissé le brouillon de ton « Monsieur de l'Argentière, l'Accusateur public ». Sublime. Quelle force dans l'horreur ! Quelle splendeur cette Apolline montant à l'échafaud – je la voyais pendant que je jouais la partition de Berlioz – tellement digne et belle et pâle et avec cette chevelure, que tu décrias plus noire que le prêtre qui l'accompagnait en sanglotant ! Elle promène son triste regard sur la foule venue contempler son exécution, pendant que les commères, les vipères aurais-tu pu dire, lèvent le poing, furieuses contre l'innocente infanticide, et que les hommes, émus par sa beauté, lui lancent de tendres baisers. Depuis le centre de la place de Grève, elle aperçoit sur un balcon le regard froid et impitoyable de son violeur, l'Accusateur Public lui-même, qui l'a condamnée à mort, et c'est alors que, les forces lui manquant, elle s'évanouit dans les bras de l'assistant du bourreau. Subitement, la pluie se met à tomber. « Rangez vos parapluies ! » crie la foule, avide de sang, « ils nous empêchent de voir ! ». Le couperet tombe, et on entend un bruit sourd, qui se transforme tout de suite en un rugissement de plaisir mêlé d'effroi. Et c'est là qu'arrive la fin, la phrase ultime, sublime, Petrus, sublime, je ne me lasserai pas de te le répéter : « Et un anglais, penché à la fenêtre qu'il avait louée cinq cent francs, comblé de satisfaction, lança un sonore "very well" en même temps qu'il applaudissait, enthousiaste ». Maudits Britanniques !

- Selwyn.

- Pardon ?

- Je pensais à Georges Augustus Selwyn quand j'ai écrit cette phrase – expliqua Petrus –. Ce maniaque est le représentant le plus indigne de l'interminable collection d'anglais qui, par je ne sais quelle étrange anomalie sanguine, prennent plaisir, et même du plaisir sexuel à assister aux tortures et aux exécutions. Selwyn aimait ces spectacles tout comme il aimait la tendre enfance, qui était également l'objet de ses regards lascifs. C'était un dépravé de la pire espèce. Courtois, sympathique, ayant beaucoup de conversation, généreux avec ses amis, toujours prêt à faire toutes sortes de faveurs, mais collectionneur d'horreurs. Non seulement il assistait aux exécutions, mais il poussait le vice jusqu'à connaître les détails les plus minimes de la vie du condamné. Il était attiré par le cadavre des suicidés ou des victimes d'un crime, et il aimait étudier attentivement le corps d'un mort qu'il aurait fréquenté de son vivant. Le 29 mars 1757, Selwyn vint à Paris pour ne manquer aucun détail du supplice de Damiens. Tu connais l'histoire de ce malheureux ?

- Pas vraiment-lui répondit Liszt-. Raconte-la nous.

Toutes les personnes présentes formèrent un cercle autour de Petrus. Seul Hugo resta adossé dans une ottomane, un livre entre les mains, sans paraître témoigner d'intérêt.

- Damiens avait commis un attentat contre Louis XV, lui causant une égratignure avec son poignard. Pierre Damiens était né quarante-trois ans plus tôt à Arras. Il était donc fils d'Artois, région voisine de cette Picardie dont était originaire la dynastie des laquais Sanson. Il s'approcha du roi au moment où, le cinq janvier 1757, vers six heures du soir, à la faible lumière de quelques torches, le monarque sortait du palais pour monter dans le carrosse qui devait l'emmenner au Trianon. Alors qu'il prenait appui sur son premier laquais, le duc d'Agen, pour monter dans le fiacre, Damiens poussa deux gardes et tenta d'enfoncer le poignard dans l'un des flancs du roi. Louis XV s'exclama : « On m'a asséné un coup de poing ! » L'agresseur réussit à s'enfuir, mais il fut reconnu plus tard à cause de son chapeau qu'il n'avait pas encore retiré. Il ne voulait même pas enlever son chapeau quand, plus tard, on le lui demanda, répondant ainsi : « Je ne me découvre pas la tête face aux rois ». On lui brûla les pieds pour qu'il dénonce ses complices ou les instigateurs de son acte. Un vieux militaire, Monsieur de Landsmath, montra au roi les cicatrices qui, sur son corps, témoignaient de sa vie passée : « Ça oui, ce sont des blessures. Vous, Majesté, vous n'avez qu'une égratignure. Vous étiez protégé par vos gilets et vos vestes. Le poignard n'a pas pu pénétrer. Dans deux jours, nous serons ensemble à la poursuite d'un beau cerf. » « Et si le poignard avait été empoisonné ? » demanda alors le roi. « Vos vêtements auraient absorbé la potion, n'ayez crainte » lui répondit le soldat. Peut-être Damiens voulait-il seulement démontrer la vulnérabilité du souverain ou l'avertir du destin qui guettait une monarchie qui tyrannisait le

peuple. Voltaire cite une lettre de Damiens dans laquelle celui-ci tente de s'expliquer : « Sire, disait-il plus ou moins, je regrette de vous avoir causé du mal, mais dites vous bien que, si vous ne vous mettez pas du côté de votre peuple, dans quelques années, vous, votre Dauphin et beaucoup d'autres personnes de votre entourage, vous périrez. Il serait malheureux qu'un bon prince, fidèle à l'Eglise en laquelle il a confiance, perde néanmoins la vie ». Quand on conduisit le duc de Croÿ, chargé d'intenter le procès, à la cellule de Damiens, il trouva un homme fort, aux gestes doux, qui ne restait prostré qu'à cause de la fièvre produite par les brûlures infligées. « Je suis originaire des terres d'Artois, oui, et jamais un roi ne trouvera de meilleurs sujets que ceux d'Arras. Je ne méritais pas cette torture ». Par contre, le perfide Comte d'Argenson, secrétaire d'état pour la guerre qui, à peine un mois plus tard tomberait en disgrâce et serait destitué, n'ayant même pas vu Damiens, déclara que celui-ci passait son temps à maudire le monarque, et à s'enorgueillir d'avoir tenté d'affranchir le peuple d'un tyran qui le condamnait à la misère et à la famine. Les juges le déclarèrent « fanatique du peuple » car ils ne purent démontrer qu'il obéissait à une quelconque conspiration. Damiens, pendant le procès, manifesta sa joie de ne pas avoir donné la mort au roi, et, par contre, eut honte d'un vol sans importance qu'il avait commis dans le passé. Y avait-il donc des raisons d'exécuter ce pauvre diable ? Mais Louis XV, qui se distinguait par sa bassesse, refusa de le gracier. Il ordonna que son supplice soit l'un des pires supplices infligés au cours de l'Histoire. Dans l'esprit de ce vil roitelet, sournois, maladroît et concupiscent, était restée gravée la peur de la mort, le frisson du tranchant du couteau, cet instant de frayeur pendant lequel il sentit que quelqu'un avait osé poser sa main sur son illustre personne, quelqu'un qui après une vie d'abus, aurait pu lui causer, sans avertissement préalable, un accident que ne prévoyait sans aucun doute pas son ferme programme absolutiste. En premier lieu, on appliqua à Damiens la torture des brodequins, qui consiste à marteler de fines cales entre les articulations de l'accusé, à savoir aux genoux, aux chevilles, aux pieds et aux poignets. On lui en enfonça huit au niveau des jambes, alors que le malheureux ne cessait de crier qu'il désirait qu'on lui donne la mort au plus vite. Les personnes chargées des tortures furent le maître bourreau Charles Jean-Baptiste Sanson ; son fils Charles-Henri, qui n'avait alors que dix-huit ans, père de notre actuel fonctionnaire, à qui Jean-Louis et moi avons daigné rendre visite cet après-midi ; ainsi qu'une demi douzaine d'assistants convoqués pour l'occasion, vus les travaux compliqués que l'on se devait d'effectuer. Car Louis XV, bien que la sentence condamnatrice concluait qu'il n'avait pas été trouvé de véritable intention d'homicide en la personne de l'accusé, ordonna qu'il fut écartelé par quatre chevaux. Mais l'écartèlement ne se pratiquait plus en France depuis 1610, quand il fut infligé à François Ravailac, qui asséna deux coups de poignard à Henri IV, lui causant la mort. Je vous lis la sentence que le Tribunal de Justice prononça contre Ravailac ; Henri Sanson me l'a remise cet après-midi, copiée de sa propre main. Notre homme est un grand collectionneur

d'atroces documents. J'ai l'impression que lui ou son fils ont l'intention d'écrire un jour des mémoires authentiques, pas comme ces apocryphes que Monsieur Balzac et certains de ses amis ont fait circuler il y a quelques années. On y lit : « François Ravailac, atteint et convaincu du délit de lèse-majesté divine et humaine sur la personne de notre roi Henri IV, de glorieuse mémoire, est condamné à recevoir une honorable pénitence face à la porte principale de Notre-Dame de Paris. Il y sera conduit dans une cage, vêtu d'une simple chemise, une bougie de deux livres dans chaque main. Il sera déclaré coupable de son abominable et criminel assassinat. Il montrera qu'il éprouve des remords et demandera pardon à Louis XIII, fils du souverain à qui il a donné la mort, et à la Justice de la patrie. De là-bas, on le conduira de la même façon en place de Grève, où, sur l'échafaud, on s'emploiera à lui arracher à l'aide de tenailles des morceaux de chair des tétons, des bras, des cuisses et des fesses. Sa main droite, tenant l'abominable poignard qui lui servit d'arme assassine, sera brûlée avec du soufre auquel on mettra le feu. Dans les trous qu'auront laissés les morceaux de chair arrachée, on versera du plomb fondu, de l'eau, de l'huile et du soufre bouillants. Quatre chevaux sépareront chacun de ses membres de son tronc et de sa tête. Les membres du condamné seront remis à la Couronne comme preuve de l'accomplissement strict de la sentence. On détruira la maison où le criminel avait élu résidence, tout en indemnisant le propriétaire. Jamais plus dans le futur une autre demeure ne pourra être construite sur le sol déblayé. Une fois cette sentence rendue publique dans la ville d'Angoulême, au son du clairon, les parents du condamné disposeront d'un maximum de quinze jours pour abandonner le Royaume de France, et ne pourront jamais y revenir. Frères, oncles et cousins, s'ils ne veulent pas connaître le même destin, devront changer le nom de Ravailac, s'ils le portent encore, pour un autre de leur choix. Avant l'exécution que cette sentence indique, le condamné sera soumis à la torture du chevalet et au supplice des brodequins, afin de voir sortir de sa bouche la filiation de ses complices. Le Procureur Royal Général rendra publique cette sentence et se chargera de son strict accomplissement ». Revenons à Damiens. Les bourreaux n'avaient aucune expérience dans la pratique des tourments prévus. Après les brodequins, on s'employa à lui brûler la main homicide. Dans un brasier brûlait du charbon ardent mêlé à du soufre. Damiens toussa plusieurs fois, probablement à cause de la fumée et, pendant que les assistants assuraient les piloris qui le retenaient par la poitrine et par les hanches à une plate-forme située à environ un mètre du sol, il parut lancer un tendre adieu à sa main droite, ne cessant de la regarder avec tristesse. Il ne cessait de prier, et on l'entendait prononcer à travers d'amers soupirs : « Seigneur, qu'ai-je fait pour mériter cela ? » « Mon délit est-il si grave ? » On lui attacha le bras à une planche, laissant la main qui tenait l'arme flotter dans les airs. Quand on lui versa le soufre ardent, il lança un cri si horrible que toute la place put l'entendre. Ensuite il releva la tête et regarda sa main qui brûlait, comme s'il ne sentait plus aucune douleur. Mais il grinçait des dents. Cette seconde partie du

supplice ne dura que trois ou quatre minutes. Que pensa-t-il durant tout ce temps ? Quels fragments de vie lui traversèrent l'esprit ? Peut-être regretta-t-il d'être né ? Ressentit-il une peine infinie pour sa propre personne ? Maudit-il ses géniteurs ? Ou l'image de l'enfant qu'il fut autrefois, toujours consolé dans ses chagrins les plus innocents et les plus insignifiants par les douceurs d'une mère, s'interposa-t-elle entre lui et les bourreaux tentant de calmer sa souffrance physique ? Ou peut-être s'en remit-il à la Vierge qui remit le cierge miraculeux vers le XII^{ème} siècle à deux trouvères d'Arras pour qu'en versant deux gouttes de cire fondue dans un verre d'eau, ils guérissent les pestiférés atteints d'érysipèle gangreneux, plus connu sous le nom de mal brûlant, ou de mal du charbon ardent ? Quel prodige pouvait le libérer, lui, du feu des hommes ? Qui haït-il, les exécuteurs ou la foule qui avait accouru pour contempler sa lente agonie ? Le pire n'était pas encore arrivé. Poursuivons. Aucun des bourreaux n'avait réalisé la troisième partie du supplice, qui consistait au tenaillement que j'ai décrit plus tôt à propos de Ravillac. Ils tremblaient à l'idée d'empoigner l'outil et de l'approcher de la chair du condamné. Ils offrirent cent livres à un domestique, un certain Legris, qui accepta immédiatement. L'argent produit des miracles. L'infâme arrachait des morceaux et versait de l'huile bouillante sur certaines blessures, de la poix chaude, de la résine, de la cire ou du soufre sur d'autres, et du plomb fondu dans les blessures les plus profondes, celles dont il avait réussi à arracher jusqu'à des lambeaux de muscle. Damiens exprima alors ce que notre bourreau appela cet après-midi « l'extase de la douleur » : ses cheveux se hérissèrent, ses yeux lui sortaient presque des orbites, il se tordait horriblement la bouche tout en encourageant son bourreau à continuer, à se dépêcher, à lui faire le plus de blessures possibles. Ce supplice dura presque quinze minutes. On peut imaginer une toute autre sorte de sensations orgiaques parmi les nombreux sans-cœurs qui se pressaient là. Combien de misérables, devant la poitrine arrachée de Damiens, auront pressé avec leurs mains celle d'une jeune femme étourdie ou auront frotté leur bassin contre les fesses des femmes qui lançaient des soupirs agités, prisonnières de ce plaisir immonde et animal qui dort en leur sein et qui guette l'opportunité la plus minime pour se réveiller et couvrir de honte celui qui le ressent. Ensuite, ils descendirent Damiens de la plate-forme et ils le disposèrent sur la croix de Saint André, presque au ras du sol. Ils attachèrent un cheval à chacun de ses membres. Damiens n'ouvrit pas les yeux, bien qu'il fit un geste de consentement au curé qui s'approcha à ce moment-là pour lui dire d'hypocrites paroles de consolation. Il se mit à nouveau à prier, à invoquer le Christ et la très Sainte Vierge Marie. On excita les chevaux avec des fouets. L'un d'eux tomba à terre à force de tant tirer. Un commerçant qui assistait à l'exécution offrit alors le sien. Mais les efforts des quatre bêtes paraissaient inutiles. Les bras et les jambes de Damiens s'étiraient de plus en plus, et ne parvenaient pas à s'arracher. L'homme soufflait autant ou plus que les bêtes, émettant un son rauque et profond. Il ne disait déjà plus rien. Pensait-il encore ou la magnitude de la souffrance,

arrivée à ce point, ne le permet-elle pas ? Le désir d'en finir occupe-t-il quelque autre réflexion ? Le curé perdit connaissance. Quelques officiels se cachaient le visage pour ne plus voir. Les bourreaux demandèrent aux commissaires qui présidaient l'exécution la permission de pratiquer des incisions au niveau des articulations des membres de façon à ce que le supplice soit écourté. Mais les hommes probes, à ce moment-là, refusèrent. « Il faut prolonger encore plus la souffrance », dirent-ils, « et que le peuple ne perde pas l'occasion de voir comment meurt un régicide ». Plus tard, ils acceptèrent. Legris, avec l'aide d'une hache, provoqua des entailles au niveau de l'aîne et des aisselles de Damiens. En premier lieu, une jambe se détacha, puis l'autre, et peu après l'un des bras. Alors qu'il ne lui restait qu'un seul membre, Damiens leva les yeux au ciel et expira. On brûla ses restes au bûcher. Et il se produisit ce que certains considérèrent comme un miracle : les cheveux de Damiens, châains avant le supplice, étaient devenus blancs comme la neige. Un phénomène curieux, du jamais vu, disaient les plus stupides. L'exécution avait duré plus de deux heures. Que fit le monarque pendant tout ce temps ? Ah, il n'y a pas besoin d'avoir une plume très adroite ni très douée pour l'imaginer ! A moins que la furie ne nous prenne, ce faisant, et qu'elle nous pousse à jeter cette plume loin de nous, ou à la briser en deux, renonçant ainsi à la tâche d'enquêter sur cet exquis intervalle du pouvoir souverain. Ce même jour, le souverain se serait comporté avec son naturel habituel devant les laquais qui lui servirent le dîner. Il aurait fait chauffer le café après le repas, car il aimait vivre ce moment sans serviteur à portée de vue. Il aurait joué à son jeu de cartes préféré, la « comète », avec Madame de Pompadour, avec le Comte de Noailles, ou avec le Duc de Croÿ. Plus tard, obéissant à une invite de sa maîtresse, le roi aurait abandonné le salon entre les révérences de ses amitiés privées, et se serait retiré dans sa pièce la plus intime où la dame se serait chargée de lui procurer un sommeil paisible et satisfait. Cela faisait déjà plusieurs heures que Damiens dormait du sien. La place sentait la chair brûlée. Les cendres de Damiens avaient été dispersées au vent. Louis XV, très content, sa soif insatiable de vengeance comblée, récompensa de six mille livres de pension les juges qui s'étaient occupés du cas, avec deux mille livres au premier secrétaire et cinq cents au greffier. Ne connaissiez-vous pas la magnificence royale ? Par contre, Charles Jean-Baptiste Sanson dut affronter plusieurs jours de geôle pour son manque d'habileté, et surtout, pour avoir sollicité un domestique afin qu'il réalise une partie fondamentale de son travail. Maintenant, écoutez-moi bien : je vous dis qu'un tel acte, d'une telle cruauté, marque d'une trace indélébile non seulement le roi qui l'exécute mais toute sa descendance, chaque personne qui porte une seule goutte de sang, légitime ou bâtarde, dont l'origine remonte à cette maudite et perverse saga. Cette descendance demandera-t-elle pardon devant ces horribles crimes perpétrés par l'institution qu'elle représente ? Y a-t-il quelque chose qui justifie une telle tyrannie ? Existe-t-il un seul argument, pour insignifiant qu'il soit, qui la rende supportable ? Peut-on humilier le corps, ce

temple que nous habitons, à tel point ? Comment, et de quoi la torture nous dépossède-t-elle ? A quoi nous réduit-elle ? N'est-ce pas la pire des humiliations, bien pire que la propre mort ? Ne nous dépossède-t-elle pas d'un coup de notre humanité ? Ne nous expulse-t-elle pas définitivement du genre auquel on nous a fait croire que nous appartenions ? Ne nous exclut-elle pas pour toujours ? Et bien donc, que faisait Selwyn sur ces lieux ? Un témoin raconte que, voyant le costume de Selwyn tâché par l'orgasme qu'il avait ressenti à un moment donné, il ne put s'empêcher de lui demander : « Etes-vous bourreau par hasard ? » Ce à quoi Selwyn lui répondit : « Oh non Monsieur, en aucun cas, je ne jouis de ce privilège. Je ne suis qu'un amateur. »

Cela faisait un moment qu'Hugo avait levé les yeux de son livre et qu'il écoutait en silence.

Traduit de l'espagnol par Mélanie Jourdan.

José Giménez Corbatón

Né à Saragosse en 1952, José Giménez Corbatón est Licencié en Philologie Française (Université de Saragosse). Il a enseigné le castillan à Bayonne (1976/77) et à l'Université de Poitiers (1977/80). Il a résidé en Catalogne entre 1981 et 2001. Il est actuellement Professeur de Littérature et d'Histoire dans le Secondaire, à Saragosse.

Littérature narrative :

1993: *El fragor del agua* (récits). Madrid, Anaya & Mario Muchnik (finaliste du Prix Tigre Juan, octroyé à la première oeuvre d'un auteur)

1997: *Tampoco esta vez dirían nada* (récits). Madrid, Anaya & Mario Muchnik

1999: *La fábrica de huesos* (roman). Zaragoza, Las Tres Sorores. Editorial Prames.

2001: *El hongo de Durero* (relatos). Madrid, Del Taller de Mario Muchnik / Alcira (Valencia). Centro UNED Francisco Tomás y Valiente (finalista en el Premio Saputo de las Letras aragonesas).

2003: *Sierra de Gúdar. Las huellas del hombre* (carnets de voyages). Photographies de Florentino Azqueta, Kim Castells y Pedro Pérez Esteban. Barcelona, March Editor.

2005: *El fragor del agua* (réédition). Zaragoza, Las Tres Sorores. Editorial Prames.

2006: *Cambriles. El reportaje*. Introduction de José Luis Ledesma et Photographies de Pedro Pérez Esteban. Teruel, Grupo de Estudios Masinos / Zaragoza, Gobierno de Aragón, 2006.

A paraître: *Licantropía (Itinerario para una novela)*.

Poésie :

2004: *Diecinueve poemas*. Zaragoza, Riff-Raff, Revista de Pensamiento y Cultura, n° 24, 2ª época. Invierno.

Il a participé à l'élaboration d'une douzaine d'ouvrages collectifs. Ses récits, articles, critiques littéraires, et articles d'opinion ont été publiés dans Quimera, Turia, Riff-Raff, Rolde, La Expedición, La Duda, Laberintos, Trébede, Viento Sur, Heraldo de Aragón, Diario de Teruel, La Magia de Aragón, etc. Il est critique littéraire du supplément littéraire "Artes & Letras" de Heraldo de Aragón depuis avril 2002.

Traductions :

1985: Gustave D'ALAUX: *Aragón visto por un francés durante la 1ª guerra carlista*.

1988: Jacques VALDOUR: *El obrero español* (Aragón) [cotraductor].

1986: *Tres textos de Petrus Borel* [cotraductor].

2000: VARIOS AUTORES: *Pirineístas franceses* [cotraductor].

2005: Michel DEL CASTILLO: *El crimen de los padres* (traduction sélectionnée pour le Premio Nacional de Traducción 2006).

Escritores españoles (2007/07).

Lire aussi :

Palabras liminares / Paroles liminaires

ROBERTO GAC

Urco, el perro del mar / Urco, chien de mer

ANTON CASTRO

Poemas / Poèmes

ANTONIO ANSON

El huérfano / L'orphelin

CARLOS CASTAN ADOLZ

Enrique Vila-Matas pierde pie / Enrique vila-Matas perd pied

DAVID MAYOR

El veneno de la risa / Le venin du rire

FÉLIX TEIRA CUBEL

Licantropia (Itinerario para una novela) / Lycanthropie (Itinéraire pour un roman)

JOSÉ GIMÉNEZ CORBATÓN

Relatos / Récits

JOSÉ LUIZ RODRIGUEZ GARCIA

Nembrot

JOSE MARIA ALAVREZ

Poemas / Poèmes

MANUEL VILAS

Somontano 36

RAMON ACIN FANLO

De Raices y Fugas / Des racines et des fugues

PÍLAR NASARRE